



LIGUE Hiver "Tête de Lard"

Individuelle POINTS- HANDICAP 70% - SCRATCH

du jeudi 11 janvier au 11 avril 2024

ART 1 : Le BOWLING CLUB CHÂLONNAIS vous propose une ligue homologuée ouverte aux joueurs et joueuses licenciés(es) en règle avec le règlement sportif du Conseil National de la FFBSQ. Les règlements fédéraux en vigueur seront appliqués : PORT DU MAILLOT DU CLUB OBLIGATOIRE, INTERDICTION DE BOIRE DE L'ALCOOL durant la compétition. Tout litige non prévu au présent règlement et survenant au cours de la compétition sera tranché, sans appel par le Président du BCC (Alain CHAMPY) ou l'organisateur de la ligue (Philippe LUCION).

ART 2 : Le handicap 70% est calculé sur la base du listing FFBSQ de janvier 2024 qui paraîtra le 15 janvier. **La journée du 11 janvier fera donc l'objet d'un recalcul.** Pour les joueurs(ses) ne figurant pas sur le listing, le handicap sera calculé au terme des 3 premières soirées effectuées.

ART 3 : Cette ligue se déroulera tous les jeudis (sauf le 12 mars qui est un mardi) sur les pistes du BOWLING de Châlons-en-Champagne. Le début des boules d'essais se fera à 19h00 (présence des joueurs au plus tard à 18h45). Chaque participant(e) effectuera une série de 5 lignes et l'attribution des pistes sera faite de manière aléatoire par un logiciel. La ligue se fera sur un huilage indiqué à titre indicatif sur l'application d'inscription. Il peut toutefois être modifié à tout moment en fonction des compétitions du moment auxquelles participent des licenciés du BCC.

ART 4 : A l'issue de **chaque journée, 12 au total** (en cumulé), 3 classements sont établis selon les modalités définies dans l'article suivant. Afin de pouvoir prétendre à une récompense, **un minimum de 8 journées de présence sera**

obligatoire. Dates de ligue : 11,18 et 25 janvier - 1,8,15,22 février - 12(Mardi) ,21 et 28 mars -4 et 11 avril -Remise des récompenses le 18 avril).

ART 5 : A l'issue de chaque soirée, Le classement est recalculé selon le format suivant :

- Points (Calcul sur l'ensemble des soirées sur la base du total handicap de chaque soirée)
- Moyenne Handicap (Calcul sur le 8 meilleures soirées)
- Moyenne Scratch (Calcul sur les 8 meilleures soirées)

Pour figurer dans ces 3 classements, un minimum de 8 soirées est exigé.

Le calcul des points est fait selon le barème suivant : 1^{er} 25 points, 2^{ème} 22 points, 3^{ème} 20 points, ensuite 19,18,17 etc. ... jusqu'à 1 point.

En cas d'égalité, les joueurs sont départagés selon leur handicap : priorité au plus petit handicap.

ART 6 : A l'issue des 12 soirées une remise des récompenses sera organisée le jeudi 6 juillet, avec une soirée ludique de type YAM'S (5 parties jouées de manière différente).

ART 7 : Concernant le classement des récompensés, la meilleure place dans l'un ou l'autre des classements est retenu. En cas de place identique dans les différents classements, l'ordre de priorité est : 1 : Points, 2 : Handicap, 3 : Scratch.

ART 8: Le paiement des parties est à régler soit par votre carte (licenciés(es) BCC) soit en espèce ou carte bancaire à l'accueil du bowling pour un montant de 15€. Le droit d'entrée pour chaque journée sera de 2,50€ (2€ de retour en lot et 0,50€ reversé au BCC).

ART 9 : Les récompenses seront calculées de la manière suivante :

Classement	Points	Handicap	Scratch
1 ^{er}	14%	14%	14%
2 ^{ème}	11%	11%	11%
3 ^{ème}	8%	8%	8%

Les récompenses sont des bons d'achats non cumulables. Les montants exacts sont consultables sur l'application d'inscription.

ART 10: Les inscriptions à l'aide de l'application dédiée sont à privilégier. En cas de difficulté ou d'impossibilité d'inscription vous pouvez toujours procéder à une inscription par sms ou e-mail à l'adresse suivante :

philippe.lucion@gmail.com ou au 06-71-85-28-56

La clôture des inscriptions est effective à partir du jeudi matin.

Lien Application Inscription : Cette application est à installer sur votre smartphone. Elle vous permet de vous inscrire, prendre connaissance des autres inscrits, du huilage prévu, du montant des récompenses , du règlement ainsi que des résultats.

<https://ligue-hiver-bcc-2024-vxzt.glide.page/>



Une seconde application vous permet également de suivre l'état de votre abonnement auprès du bowling de Châlons-en- Champagne. N'hésitez pas à l'installer également :

<https://consult-abonnements--ciea.glide.page>

